

Procès-verbal de la 7e assemblée ordinaire de la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour l'année 2019-2020 qui s'est tenue le mercredi 27 mai 2020 à 8 h 30, via Teams.

Étaient présents:	Mesdames	Éléonore Bernier-Hamel Chantal Bisailon Christiane Cinq-Mars Lyne Couture Sonia De Benedictis Nadine Lajeunesse Chantal Majeau Marie-Hélène Mondou Monique Perreault Marie-Josée Roy Stéphanie Veillet
	Messieurs	Éric Dru Patrice Girard Maxime Linck Keven Renière
Étaient invités :	Monsieur	Robert Dussault, conseiller pédagogique
Se sont excusés :	Madame	Liana Jalalyan Karolyne Lapointe
	Monsieur	Thomas Harfouche
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, gestionnaire administrative à la Direction du collège.

7.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres formant quorum, madame Patricia Lehoux, gestionnaire administrative, déclare l'assemblée ouverte.

7.2 Nomination à la présidence de l'assemblée

Sur proposition de madame Chantal Majeau, monsieur Keven Renière est nommé à titre de président de l'assemblée.

7.3 Adoption de l'ordre du jour

CE-CCT-200527-01 Sur proposition de madame Éléonore Bernier Hamel, dûment appuyée par madame Chantal Bisailon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 7.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 7.2 Nomination à la présidence de l'assemblée
- 7.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (1)
- 7.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 11 mars 2020 (1)
- 7.5 Adoption et suivis du procès-verbal du 1er avril 2020 (1)
- 7.6 Avis sur les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard des cours d'été 2020 (S. De Benedictis) (1)
- 7.7 Avis sur les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard de la session d'automne 2020 (S. De Benedictis) (1)
- 7.8 Avis sur le calendrier de planification des phases de gestion des programmes d'études (S. De Benedictis) (1)
- 7.9 Avis sur la création d'un comité d'élaboration des matinées pédagogiques (Invité : Robert Dussault) (S. De Benedictis) (1)
- 7.10 Statistiques d'admission de l'automne 2020 (Chantal Majeau) (1)
- 7.11 Informations :
 - 7.11.1 Déjeuner de la rentrée et matinée pédagogique (S. De Benedictis)
 - 7.11.2 Modification mineure à la PIEA (S. De Benedictis)
 - 7.11.3 Réponse concernant *Techniques de génie mécanique* (TGM) (Hélène Bailleu)
- 7.12 Questions diverses
- 7.13 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

7.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 11 mars 2020

CE-CCT-200527-02 Sur proposition de madame Éléonore Bernier Hamel, dûment appuyée par madame Nadine Lajeunesse, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 mars 2020 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

Suivis du procès-verbal :

6.7 Dépôt des constats dégagés lors de la matinée pédagogique : ce point est reporté à une commission des études de l'automne 2020.

6.9.2 Révision du cadre de référence des cours complémentaires : la révision devait débiter le 16 mars 2020. Étant donné le contexte de la Covid-19 ainsi que la fermeture du collège le 13 mars 2020, cette révision est reportée l'automne 2020.

7.5 Adoption et suivis du procès-verbal du 1er avril 2020

CE-CCT-200527-03 Sur proposition de monsieur Maxime Linck, dûment appuyée par madame Marie-Hélène Mondou, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 1er avril 2020 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du procès-verbal :

À la suite de la tenue de la commission des études, le conseil d'établissement a approuvé les ajustements temporaires à la PIEA.

7.6 Avis sur les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard des cours d'été 2020 (S. De Benedictis) (1)

Madame Sonia de Benedictis, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique, présente les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard des cours d'été 2020.

En raison de la pandémie de la COVID-19 qui persiste, les cours d'été 2020 prévus à l'horaire au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne seront dispensés à distance.

De par ce mode d'enseignement, le contexte de réalisation indiqué dans chacun des plans-cadres de ces cours ne pourra pas nécessairement être respecté, ce qui amène le besoin d'amender notre PIEA afin d'y apporter la souplesse nécessaire pour la mise en œuvre de ces cours.

La Direction du collège constituant de Terrebonne propose les amendements présentés dans le document *Amendements exceptionnels et temporaires à la PIEA pour les cours d'été 2020 en raison du contexte extraordinaire de la pandémie de la COVID-19* et demande à la commission des études de se prononcer sur ceux-ci, dans le but de donner un avis favorable au conseil d'établissement.

Attendu les assouplissements du RREC proposés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

Attendu la nécessité d'adapter nos politiques, notamment la PIEA, en fonction des assouplissements du RREC ;

Attendu la nécessité d'adapter la PIEA au contexte extraordinaire d'enseignement à distance qui prévaudra pour les cours d'été ;

Attendu la recommandation favorable de la Direction du collège constituant de Terrebonne;

CE-CCT-200527-04 Sur proposition de madame Marie-Josée Roy, dûment appuyée par madame Éléonore Bernier-Hamel, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption des amendements exceptionnels et temporaires à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour les cours d'été 2020, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

7.7 Avis sur les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard de la session d'automne 2020 (S. De Benedictis) (1)

Madame Sonia de Benedictis, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique, présente les amendements temporaires et exceptionnels à la PIEA en regard de la session d'automne 2020.

En raison de la pandémie de la COVID-19 qui persiste, et conditionnellement à l'accord des autorités régionales en santé publique, le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (CRLT) prévoit mettre en place « un modèle hybride » en vue de la prochaine rentrée pour permettre des apprentissages en partie à distance, mais aussi sur place, dépendamment des programmes d'études.

Afin de permettre une certaine souplesse dans la mise en œuvre de cet enseignement selon les deux modes prévus, certains articles de la PIEA du CRLT doivent être adaptés, particulièrement en ce qui a trait au respect des plans-cadres des cours offerts, quant à l'organisation de la formation et au contexte de réalisation qui ne pourront pas nécessairement être respectés.

La Direction du collège constituant de Terrebonne propose les amendements présentés dans le document *Amendements exceptionnels et temporaires à la PIEA pour la session d'automne 2020 en raison du contexte extraordinaire de la pandémie de la COVID-19* et demande à la commission des études de se prononcer sur ceux-ci, dans le but de donner un avis favorable au conseil d'établissement.

Attendu la nécessité d'adapter la PIEA au modèle d'enseignement hybride proposé, qui prévaudra dès la session d'automne 2020;

Attendu la recommandation favorable de la Direction du collège constituant de Terrebonne;

CE-CCT-200527-05 Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Marie-Josée Roy, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption des amendements exceptionnels et temporaires à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour la session d'automne 2020, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

7.8 Avis sur le calendrier de planification des phases de gestion des programmes d'études (S. De Benedictis) (1)

Madame Sonia de Benedictis, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique, présente le calendrier de planification des phases de gestion des programmes d'études.

Le calendrier de planification annuelle de gestion des programmes d'études doit être présenté chaque année par le Service des programmes et du développement pédagogique à la commission des études pour avis et au conseil d'établissement pour adoption.

La politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP) du collège stipule entre autres que :

« Le calendrier de planification annuelle de gestion des programmes d'études doit tenir compte des ressources disponibles (enseignantes, professionnelles et de soutien) ainsi que des conjonctures qui pourraient justifier de devancer ou repousser certains travaux. »

À la suite d'une rencontre du comité des relations de travail du personnel enseignant (CRT-enseignants) et des discussions ayant mené à une entente sur le projet d'allocation des ressources pour 2020-2021, nous avons révisé le calendrier pour tenir compte de la disponibilité des ressources et des nouvelles informations en provenance du ministère concernant les

programmes Sciences humaines, Sciences de la nature et Technologie de l'électronique industrielle.

Attendu la recommandation favorable de la Direction du collège constituant de Terrebonne;

CE-CCT-200527-06 Sur proposition de madame Stéphanie Veillet, dûment appuyée par madame Lyne Couture, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement en vue de l'adoption du calendrier annuel de planification des phases de gestion des programmes d'études du secteur régulier et de la formation continue du collège constituant de Terrebonne pour 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

7.9 Avis sur la création d'un comité d'élaboration des matinées pédagogiques (Invité : Robert Dussault) (1)

Monsieur Robert Dussault, conseiller pédagogique, présente l'avis sur la création d'un comité d'élaboration des matinées pédagogiques.

Depuis plusieurs années, le Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP) est responsable de la réalisation des matinées pédagogiques de notre collège.

Au cours des dernières années, certaines matinées ont été organisées en étroite collaboration avec des enseignantes et enseignants. Cette formule nous a permis de constater que leur présence dans l'organisation et l'animation de ces événements était appréciée, amenait une valeur ajoutée et générerait un impact positif auprès du corps enseignant.

Fort de ce constat, le SPDP suggère que les enseignantes et enseignants soient partie prenante de ces événements. C'est pourquoi nous demandons la création d'un sous-comité, relevant de la commission des études, qui aurait comme mandat de choisir le thème, le format et les conférenciers requis pour ces événements, le cas échéant, en plus de prendre en charge l'animation. Ce sous-comité serait constitué de deux enseignantes ou enseignants, d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique et d'une direction adjointe (SPDP).

Attendu l'accord des membres du SPDP;

Attendu l'approbation du comité de direction.

CE-CCT-200527-07 Sur proposition de madame Éléonore Bernier-Hamel, dûment appuyée par monsieur Patrice Girard, il est résolu de former un sous-comité des matinées pédagogiques dont le mandat sera de choisir le thème, le format et les conférenciers requis pour ces événements, le cas échéant, en plus de prendre en charge l'animation. La composition du sous-comité se décline ainsi :

- 2 enseignantes ou enseignants
- 1 conseiller ou conseillère pédagogique
- 1 direction adjointe

Adopté à l'unanimité.

Les enseignants et les professionnels mentionnent que c'est une excellente idée de collaboration et qu'ils ont le souci d'être présents.

7.10 Statistiques d'admission de l'automne 2020 (Chantal Majeau) (1)

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente les statistiques d'admission de l'automne 2020.

Le cégep à Terrebonne connaît une légère augmentation au niveau des admissions. Au tour 1, 870 étudiants ont été admis et au tour 2, 145 étudiants ont été admis. Au niveau du tour 3, le cégep a reçu 76 demandes, elles seront analysées au courant des prochaines semaines.

7.11 Informations :

7.11.1 Déjeuner de la rentrée et matinée pédagogique (S. De Benedictis)

Dans le contexte de la Covid-19, le déjeuner de la rentrée sera remis lorsque nous pourrons se rassembler à nouveau. La matinée pédagogique de l'automne 2020 n'aura pas lieu non plus. Cependant, il y aura des ateliers thématiques offerts par le conseiller pédagogique TIC, Martin Pelletier, sur différentes plateformes Teams, Zoom, Léa etc. et ce, afin d'aider les enseignants à bien préparer leur session de l'automne 2020. Ces formations sont qualifiées de très utiles par les enseignants.

CE-CCT-200527—08 Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, dûment appuyée par madame Marie-Josée Roy, il est résolu d'apporter une motion de félicitations à l'égard de tous les conseillers pédagogiques afin de souligner la qualité du travail accompli lors de la session d'hiver 2020.

Adopté à l'unanimité.

7.11.2 Modification mineure à la PIEA (S. De Benedictis)

À titre informatif, il y a eu une modification mineure sur l'incomplet. Auparavant, on le nommait « incomplet permanent » mais maintenant, il se nomme « Incomplet ». De plus, une coquille a été soulevée dans l'annexe de la PIEA lorsque l'on a défini l'Incomplet. Le mot permanent a été retiré.

7.11.3 Réponse concernant *Techniques de génie mécanique* (TGM) (Hélène Bailleu)

Bonne nouvelle, nous avons reçu l'autorisation de dispenser le programme de *Techniques de génie mécanique* (TGM). Cependant, nous sommes toujours en attente de la demande de hausse de devis pédagogique. Afin de dispenser ce programme, nous devons construire un nouveau bâtiment. La construction sera possible seulement si nous obtenons le devis augmenté. Nous attendons les annonces du ministère à cet effet.

CE-CCT-200527—09 Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, dûment appuyée par madame Chantal Bisailon, il est résolu que la commission des études demande à la Direction générale du Cégep régional de Lanaudière, de porter des interrogations face à l'urgence d'obtenir une réponse de la part du Ministère concernant la demande de hausse de devis pédagogique faite en juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

7.12 Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

7.13 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Chantal Bisailon de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 10h21.

Président

Secrétaire